MJEP ISBERGUES TENNIS DE TABLE

Complexe sportif, rue Jean Jaurès 62330 Isbergues
☏ 06 67 24 67 13 - ✉ gerald.olivares@wanadoo.fr

TOURNOI DE TENNIS DE TABLE
30 Avril et 1 Mai 2017

La section Tennis de Table de la M.J.E.P. organise son tournoi régional les 30 Avril et 01 Mai 2017 sur 20 tables.

Ce tournoi homologué par la FFTT sous le N°
est ouvert à tous les licenciés FFTT de la Région Hauts de France et aura lieu dans la salle du Complexe Sportif rue Jean Jaurès à Isbergues, nous vous invitons à y participer.

Article 1

Les séries suivantes avec prix d'engagements et la répartition des récompenses vous sont proposées :

Dimanche 30 Avril 2017

HEURES	N° SE-RIE	DESIGNATION	DROITS D'ENGA-GEMENT	MONTANT de la DOTATION	Nb de LOTS	VALEUR DES LOTS Pour les 4 premiers			
						1	2	3	4
08h30	A	500 à 699 Pts	5€	150€	4	70	40	20	20
09h30	B	500 à 1299 Pts	5€	150€	4	70	40	20	20
10h30	C	500 à 899 Pts	5€	150€	4	70	40	20	20
11h30	D	500 à 1499 pts	5€	150€	4	70	40	20	20
12h30	E	500 à 1099 Pts	5€	150€	4	70	40	20	20
13h30	F	500 à 1699 Pts	5€	150€	4	70	40	20	20
14h30	G	Handicap	5€	150€	4	70	40	20	20
15h30	H	Dames	5€	120€	4	50	30	20	20
17h00	I	Vétérans	5€	150€	4	70	40	20	20

Lundi 01 Mai 2017

HEURES	N° SE-RIE	DESIGNATION	DROITS D'ENGA-GEMENT	MONTANT de la DOTATION	Nb de LOTS	VALEUR DES LOTS Pour les 4 premiers			
						1	2	3	4
8H30	J	500 à 799 Pts	5€	150€	4	70	40	20	20
9h30	K	500 à 1599 Pts	5€	150€	4	70	40	20	20
10h30	L	500 à 999 Pts	5€	150€	4	70	40	20	20
11H30	M	500 à 1799 Pts	5€	150€	4	70	40	20	20
12H30	N	500 à 1199 Pts	5€	150€	4	70	40	20	20
13h30	O	500 à Non Numéro	5€	240€	4	120	60	30	30
14H30	P	500 à 1399 Pts	5€	150€	4	70	40	20	20
15h30	Q	Handicap	5€	270€	4	140	70	30	30
16h00	R	Open	5€	300€	4	150	70	40	40

Article 2

Tout joueur ne pourra participer qu'à 3 séries maximales par jour (séries simples et double), toutes séries confondues .
Les féminines sont autorisées à participer aux séries Messieurs à laquelle leurs points correspond aux séries Messieurs. Les séries handicap est ouverte à tous et se joue en une seule manche de 41 points (on tourne à 20). L'handicap est de 2 points par différence de 100 pts au classement avec un maximum de 18 pts d'avance.

Article 3

Dès son arrivée, le joueur est prié de se faire pointer à la table officielle muni obligatoirement de sa licence, le scratch sera prononcé après trois appels.

Article 4

Toutes les rencontres se dérouleront au meilleur des cinq manches sur 20 tables.
Pour chaque série (sauf pour les séries Handicap) poule de 3 ou 4 joueurs (2 qualifiés par poule) puis élimination directe.
Le nombre maximum de joueurs dans les séries sera 60 joueurs sauf pour les séries handicap qui sera au nombre de 128 joueurs

Article 5

La feuille d'engagement sur laquelle devront obligatoirement figurer les points du joueur (modèle ci-joint) accompagnée des droits d'inscription devra être envoyée pour le 28 avril 2017 dernier délai.
Les engagements devront être adressés à :

Gérald OLIVARES
Apt 126 1 rue de Pologne
62330 ISBERGUES
☎06.67.24.67.13
✉gerald.olivares@wanadoo.fr

et réglés par chèque bancaire au nom de la M.J.E.P. d'Isbergues - Tennis de Table.

Article 6

Afin de faciliter le déroulement du tournoi, tout joueur perdant est tenu d'arbitrer le match suivant, faute de quoi, il sera rayé des autres séries.

Article 7

La tenue sportive sera exigée et aucun spectateur ne pourra entrer dans l'aire de jeu

Article 8

Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol (argent, matériel, vêtements...) et accidents survenus pendant le tournoi.

Article 9

Le fait de s'engager implique à chaque joueur l'application pure et simple du présent règlement. M. Gérald OLIVARES, juge arbitre du tournoi, se réserve le droit de prendre les décisions qu'il jugera utiles pour le bon déroulement du tournoi.

Article 10

La valeur du tournoi sera au minimum de 2500 euros (Valeur numéraire pour les 4 premiers de chaque série. Les organisateurs se réservent le droit de modifier cette répartition si certaines séries ne comportent un nombre suffisant de participants. Le tirage au sort sera effectué le 29 avril 2017 à la salle de la M.J.E.P. Tennis de Table. Lors du tirage il sera tenu compte des têtes de séries pour les joueurs classés et on évitera les rencontres entre deux joueurs du même club au premier tour.

Article 11

Des vestiaires non surveillés seront à la disposition des joueurs.
Il n'y aura pas d'arrêt le midi. Une buvette avec sandwichs, boissons... sera à la disposition des joueurs et des spectateurs.

Article 12

Aucune inscription ne pourra être prise en compte après la date limite d'inscription sauf s'il reste une possibilité de compléter une poule.
Tout lot non réclamé au bout d'1 mois sera remis en jeu pour le tournoi de l'année prochaine.